

VOTRE ATTESTATION D'ACCUEIL

Résidents étrangers

Une personne étrangère, qui souhaite venir en France pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois, doit présenter un justificatif d'hébergement. Ce document appelé attestation d'accueil est établi par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France. La demande est faite en mairie. L'attestation est délivrée si l'hébergeant remplit certaines conditions.

Comment faire ?

La démarche se fait directement en mairie. Pour retrouver la liste des pièces à fournir et prendre rendez-vous, vous pouvez accéder au portail O.Net Citoyen ou contacter directement le Service à la population

Contactez le service à la population

TITRES, CARTE DE SÉJOUR ET DOCUMENTS DE CIRCULATION POUR ÉTRANGER EN FRANCE

- **Carte de séjour**
- Carte de séjour « vie privée et familiale »
- Carte de séjour « salarié » ou « travailleur temporaire »
- Carte de séjour « entrepreneur/profession libérale »
- Carte de séjour pluriannuelle « générale »
- Carte de séjour « passeport talent »
- Carte de séjour « passeport talent (famille) »
- Carte de séjour « travailleur saisonnier »
- Carte de séjour « salarié détaché ICT »
- Carte de séjour « visiteur »
- Carte de séjour « retraité »
- **Carte de résident**
- Carte de résident
- Carte de résident longue durée – UE
- Carte de résident permanent
- **Autorisations provisoires de séjour**
- Parent d'enfant malade
- Mission de volontariat en France
- **Certificat de résidence pour Algérien**
- Certificat d'un an
- Certificat de 10 ans
- Certificat de résidence « retraité » et « conjoint de retraité »
- **Étudiant / Stagiaire étranger**
- Visa ou carte de séjour « étudiant »
- Carte de séjour « étudiant – programme de mobilité »
- Carte de séjour – Recherche d'emploi/création d'entreprise
- Visa ou carte de séjour « stagiaire »
- Visa ou carte de séjour « stagiaire ICT »
- Carte de séjour « jeune au pair »
- **Document de circulation pour mineur étranger**
- Document de circulation pour mineur étranger
- Titre d'identité républicain pour mineur étranger né en France
- **Carte de séjour pour Européen**
- Travailleur
- Étudiant
- Retraité ou inactif
- Membre de la famille d'un européen
- Perte de la carte de séjour
- Vol de la carte de séjour

Questions – Réponses

- Que doit faire une personne britannique pour rester en France après le Brexit ?
- Avec quels documents un mineur étranger peut-il sortir de France ?
- Qu'est-ce que le contrat d'intégration républicaine (CIR) ?
- Carte de résident : comment justifier de votre connaissance du français ?
- Demande de carte de séjour : quel justificatif de domicile ?
- Étranger en France : comment acheter un timbre fiscal ?
- Quels titres de séjour faut-il avoir pour rester en France plus de 3 mois ?
- Qu'est-ce qu'un récépissé de demande de titre de séjour ?
- Qu'est-ce que la régularisation pour motif humanitaire ou exceptionnel ?
- Un enfant étranger doit-il avoir une carte de séjour ?
- Quels liens privés et familiaux peut invoquer l'étranger pour son séjour ?
- Quel est le titre de séjour délivré au mineur étranger isolé à sa majorité ?
- Que faire en cas de difficulté lors d'une demande de titre de séjour ?
- Contrôle des papiers d'un étranger : quelles sont les règles ?
- Un étranger peut-il se faire retirer son titre de séjour en cours de validité ?
- Que doit faire un étranger en cas de perte de sa carte de séjour ?
- Que doit faire un étranger en cas de vol de sa carte de séjour ?
- Que doit faire un étranger en cas de changement d'adresse ?
- Que doit faire un étranger en cas de changement d'état civil ?
- Comment un étranger malade peut-il obtenir un titre de séjour ?
- Peut-on s'installer ailleurs en Europe avec un titre de séjour français ?
- Peut-on s'installer en France avec un titre de séjour européen ?
- Un étranger victime d'esclavagisme ou de proxénétisme peut-il être régularisé ?
- Qu'est-ce qu'une attestation de demande de carte de séjour ?

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Et aussi...

- Installation en France d'une famille étrangère
- S'inscrire dans l'enseignement supérieur
- Nationalité française
- Conduire en France avec un permis étranger
- Assurance maladie d'un étranger en France
- Douane

Pour en savoir plus

- [Site immigration.interieur.gouv](https://www.immigration.interieur.gouv.fr/)
Source : Ministère chargé de l'intérieur

Où s'informer ?

PIVOTS_LIST: http://lecomarquage.service-public.fr/donnees_locales_v3/all/communes/75/75056.xml

- [Préfecture](#) Étranger résidant hors Paris : pour toute information et accomplir les démarches

PIVOTS_LIST: http://lecomarquage.service-public.fr/donnees_locales_v3/all/communes/75/75056.xml

• Préfecture de police de Paris

1 bis rue de Lutèce

75004 Paris

tél. : 3430

courriel : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Nous-connaître/Présentation/Présentation-de-la-prefecture-de-police/Nous-contacter>

site Internet : www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

lundi à vendredi : de 09:00 à 15:30Merci de vous présenter 30 mn avant la fermeture.

vendredi : de 08:30 à 16:15

Services en ligne

- Formulaire : Cerfa n°15614*04 : [Éléments du contrat de travail pour demander une carte de séjour – Passeport Talent \(entreprise innovante\)](#)
- Formulaire : Cerfa n°15615*01 : [Éléments du contrat de travail justifiant une demande de carte de séjour pluriannuelle Passeport Talent « Carte bleue européenne »](#)
- Formulaire : Cerfa n°15616*01 : [Éléments du contrat de travail justifiant une demande de carte de séjour Passeport Talent « salarié en mission »](#)
- Formulaire : Cerfa n°15617*01 : [Éléments du ou des contrats de travail justifiant la demande d'une carte de séjour Passeport Talent « Profession artistique et culturelle »](#)

TOUS LES SERVICES EN LIGNE

TITRES, CARTE DE SÉJOUR ET DOCUMENTS DE CIRCULATION POUR ÉTRANGER EN FRANCE

- **Carte de séjour**
- Carte de séjour « vie privée et familiale »
- Carte de séjour « salarié » ou « travailleur temporaire »
- Carte de séjour « entrepreneur/profession libérale »
- Carte de séjour pluriannuelle « générale »
- Carte de séjour « passeport talent »
- Carte de séjour « passeport talent (famille) »
- Carte de séjour « travailleur saisonnier »
- Carte de séjour « salarié détaché ICT »
- Carte de séjour « visiteur »
- Carte de séjour « retraité »
- **Carte de résident**
- Carte de résident
- Carte de résident longue durée – UE
- Carte de résident permanent
- **Autorisations provisoires de séjour**
- Parent d'enfant malade
- Mission de volontariat en France
- **Certificat de résidence pour Algérien**
- Certificat d'un an
- Certificat de 10 ans
- Certificat de résidence « retraité » et « conjoint de retraité »
- **Étudiant / Stagiaire étranger**
- Visa ou carte de séjour « étudiant »
- Carte de séjour « étudiant – programme de mobilité »
- Carte de séjour – Recherche d'emploi/création d'entreprise
- Visa ou carte de séjour « stagiaire »
- Visa ou carte de séjour « stagiaire ICT »
- Carte de séjour « jeune au pair »
- **Document de circulation pour mineur étranger**
- Document de circulation pour mineur étranger
- Titre d'identité républicain pour mineur étranger né en France
- **Carte de séjour pour Européen**
- Travailleur
- Étudiant
- Retraité ou inactif
- Membre de la famille d'un européen
- Perte de la carte de séjour
- Vol de la carte de séjour

Questions – Réponses

- Que doit faire une personne britannique pour rester en France après le Brexit ?
- Avec quels documents un mineur étranger peut-il sortir de France ?
- Qu'est-ce que le contrat d'intégration républicaine (CIR) ?
- Carte de résident : comment justifier de votre connaissance du français ?
- Demande de carte de séjour : quel justificatif de domicile ?
- Étranger en France : comment acheter un timbre fiscal ?
- Quels titres de séjour faut-il avoir pour rester en France plus de 3 mois ?
- Qu'est-ce qu'un récépissé de demande de titre de séjour ?
- Qu'est-ce que la régularisation pour motif humanitaire ou exceptionnel ?
- Un enfant étranger doit-il avoir une carte de séjour ?
- Quels liens privés et familiaux peut invoquer l'étranger pour son séjour ?
- Quel est le titre de séjour délivré au mineur étranger isolé à sa majorité ?
- Que faire en cas de difficulté lors d'une demande de titre de séjour ?
- Contrôle des papiers d'un étranger : quelles sont les règles ?
- Un étranger peut-il se faire retirer son titre de séjour en cours de validité ?
- Que doit faire un étranger en cas de perte de sa carte de séjour ?
- Que doit faire un étranger en cas de vol de sa carte de séjour ?
- Que doit faire un étranger en cas de changement d'adresse ?
- Que doit faire un étranger en cas de changement d'état civil ?
- Comment un étranger malade peut-il obtenir un titre de séjour ?
- Peut-on s'installer ailleurs en Europe avec un titre de séjour français ?
- Peut-on s'installer en France avec un titre de séjour européen ?
- Un étranger victime d'esclavagisme ou de proxénétisme peut-il être régularisé ?
- Qu'est-ce qu'une attestation de demande de carte de séjour ?

TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES

Et aussi...

- Installation en France d'une famille étrangère
- S'inscrire dans l'enseignement supérieur
- Nationalité française
- Conduire en France avec un permis étranger
- Assurance maladie d'un étranger en France
- Douane

Pour en savoir plus

- [Site immigration.interieur.gouv](https://www.immigration.interieur.gouv.fr/)
Source : Ministère chargé de l'intérieur

Où s'informer ?

PIVOTS_LIST: http://lecomarquage.service-public.fr/donnees_locales_v3/all/communes/75/75056.xml

- [Préfecture](#) Étranger résidant hors Paris : pour toute information et accomplir les démarches

PIVOTS_LIST: http://lecomarquage.service-public.fr/donnees_locales_v3/all/communes/75/75056.xml

• Préfecture de police de Paris

1 bis rue de Lutèce

75004 Paris

tél. : 3430

courriel : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Nous-connaître/Présentation/Présentation-de-la-prefecture-de-police/Nous-contacter>

site Internet : www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

lundi à vendredi : de 09:00 à 15:30Merci de vous présenter 30 mn avant la fermeture.

vendredi : de 08:30 à 16:15

Services en ligne

- Formulaire : Cerfa n°15614*04 : [Éléments du contrat de travail pour demander une carte de séjour – Passeport Talent \(entreprise innovante\)](#)
- Formulaire : Cerfa n°15615*01 : [Éléments du contrat de travail justifiant une demande de carte de séjour pluriannuelle Passeport Talent « Carte bleue européenne »](#)
- Formulaire : Cerfa n°15616*01 : [Éléments du contrat de travail justifiant une demande de carte de séjour Passeport Talent « salarié en mission »](#)
- Formulaire : Cerfa n°15617*01 : [Éléments du ou des contrats de travail justifiant la demande d'une carte de séjour Passeport Talent « Profession artistique et culturelle »](#)

TOUS LES SERVICES EN LIGNE



HÔTEL DE VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU

12, rue des coquelicots
12850 - Onet-le-Château

[S'y déplacer](#)



URL de la page : <https://www.onet-le-chateau.fr/votre-mairie/vos-demarches/citoyennete-etat-civil/residents-etrangers/?xml=N110>